



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE RECRUTE

UN GARDIEN / UNE GARDIENNE D'EQUIPEMENTS SPORTIFS (poste non logé) Gymnase de Pégomas

Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux

***Contrat à durée déterminée de 6 mois* à temps non complet, 20h00 hebdomadaires**

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Sous l'autorité du Responsable, vous assurez la surveillance, l'entretien du gymnase ainsi que l'accueil des usagers.

MISSIONS

- Veiller à la propreté quotidienne des espaces extérieurs au stade, laver les surfaces (sols, sanitaires), nettoyer les douches et les vestiaires, vider et nettoyer les poubelles intérieures et extérieures, nettoyer les containers et les sortir les jours de collecte, ranger les locaux et désinfecter quotidiennement, nettoyer les tribunes,
- Accueillir et informer les usagers (élèves, clubs, associations, institutions, utilisateurs libres),
- Entretien des équipements et le matériel sportif (nettoyage des vestiaires, sanitaires, gradins, salle de sport...),
- Soutien logistique lors des manifestations,
- Assurer la maintenance courante des matériels et réaliser les travaux de première maintenance,
- Assurer la sécurité des usagers, faire respecter le règlement intérieur, surveiller, ouvrir et fermer les installations,
- Tenir à jour le cahier de main courante (identifier les problèmes techniques et pannes nécessitant une intervention),
- Remplacer selon les besoins les agents de l'Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail en extérieur, station debout prolongée, fréquente,
- Manipulation de charges,
- Temps de travail annualisé (920 heures sur l'année incluant les soirées et les week-ends), 2 jours de repos hebdomadaires en semaine,
- Lieux de travail : Pégomas et La Roquette sur Siagne.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- Habilitation électrique BO HOV appréciée,
- Connaissance de la réglementation des établissements recevant du public,
- Connaissance des procédures de nettoyage et des règles d'hygiène et de sécurité,
- Disponible et polyvalent, travail en autonomie,
- Aptitudes physiques permettant de réaliser des tâches manuelles aussi bien en extérieur qu'en intérieur,
- Disponibilité et sens de l'écoute,
- Avoir l'esprit bricoleur,
- Polyvalent et autonome,
- Permis B obligatoire.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire.

Le recrutement se fera dès que possible

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 15 octobre 2025 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE

57 Avenue Pierre Sépard - BP 91015 - 06131 Grasse Cedex

Tél : 04 97 05 22 00 - www.paysdegrasse.fr

Ou par mail : recrutement@paysdegrasse.fr